

Circonscription
Aunis Sud Atlantique
Cité administrative Duperré
Place des Cordeliers
CS 60508
17021 La Rochelle Cedex

École primaire Lucile Desmoulins
11, rue de la verrerie
17 540 Vérines
Tél. : 05 46 37 08 22 – Fax: 05 46 37 68 82
mail : e-verines@ac-poitiers.fr

Conseil d'école du lundi 17 octobre 2022

Début de séance : 18h00

Présents :

- Enseignants : Mmes LE PANSE-PROQUOT Muriel, BOUTILLIER Emmanuelle, AUTET Cécile, CHAUVEAU Nathalie, RAUDE Audrey, CASANAVE Sylvie, COSTERO-BORDERIE Camille, GUY Carole et ETIENNEY Charlotte, THOMAS Florence et M. FEGER Jérémie.
- Parents élus : Hélène SAVARIT, Rémi BOIRON, Christelle ROUSSEAU, Nadège RUIZ, Emilie CHARPENTIER, Anaïs BOUDOIRE, Edith GUIGNARD, Valérie GRAILLON
- Personnel municipal : Mme MARCHAND Lydie (ATSEM)
- PAPJ : Mme MANTHE Shaya
- Lucile et Compagnie : Mme GABORIT
- Mairie : Mme KREUTZER Lætitia, Adjointe déléguée aux affaires scolaires
- Directrice : Mme JAHIER Emmy

Personnes excusées :

- Parents élus titulaires : M. FAIDY Aurélien, Mme NORMAND et Mme BESSONNEAU
- Mairie : Mme MEODE, Maire
- Représentée : Mme PUISAIS Anne (Inspectrice de l'Education Nationale)

Secrétaires de séance : Anaïs BOUDOIRE (parent élu) et Florence THOMAS (enseignante)

1- Installation du conseil, présentation de ses membres

Présentation du rôle des parents d'élèves : Les parents d'élèves sont élus chaque année, ils siègent au conseil d'école, en cas d'absence, ils contactent un suppléant pour les remplacer. Seuls les titulaires ont le droit de vote ou un suppléant quand il remplace un titulaire absent. Leur rôle est de faciliter les relations entre parents/enseignants/mairie/garderie en faisant l'intermédiaire avec tous les autres parents de l'école. Ils ne sont pas là à titre personnel, pour leur enfant, mais pour la collectivité. Ce sont eux qui organisent les élections des parents d'élèves de l'année suivante avec la directrice de l'école. Les parents élus sont à même d'évoquer les sujets généraux concernant toute la journée des enfants : temps de la garderie, temps de classe, temps de l'interclasse. Les parents élus participent aux conseils d'école au cours desquels ils peuvent aborder et suggérer des propositions sur ces thèmes. Les parents élus réunissent les questions

pour le conseil d'école, qui sont remises à la directrice avant celui-ci, afin que les questions puissent être traitées lors du conseil.

Présentation du rôle du conseil d'école : Le conseil d'école vote le règlement intérieur, Il donne son avis sur l'organisation du périscolaire, la restauration scolaire, l'hygiène, les conditions d'accueil des élèves handicapés, les actions pédagogiques, les moyens alloués à l'école, la sécurité...

Rappel : Certains des membres invités y assistent avec voix consultative uniquement.

Attribution des votes :

1 vote par enseignant affecté à l'école (soit 12), 1 vote par parent élu titulaire (soit 11), 2 votes pour l'équipe municipale, 1 vote pour la DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), 1 vote pour la Directrice, présidente du conseil d'école.

2 - Résultats des élections au conseil d'école

Pour mémoire :

Élections du vendredi 08 octobre 2021

Résultats du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	395
Nombre de votants.....	212
Bulletins nuls	9
Quotient électoral : 18,45	
Suffrages exprimés	203
Nombre de sièges à pourvoir	11
Taux de participation : 53,67 %	

Élections du vendredi 07 octobre 2022

Résultats du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	376
Nombre de votants.....	206
Bulletins nuls	7
Quotient électoral : 18,09	
Suffrages exprimés	199
Nombre de sièges à pourvoir	11
Taux de participation : 54,79 %	

3 - Présentation du RASED

ANNEXE 1 : coordonnées RASED

L'école de Vérines est affiliée au secteur du RASED de La Jarrie dont les membres sont :

- Mme MENERET Sophie, Psychologue scolaire : 06 14 48 73 79, psychologue.asa@ac-poitiers.fr
- Mme PERROCHAUD Sandrine, Enseignante spécialisée → rased.lajarrie@ac-poitiers.fr

Une brochure avec les coordonnées du RASED est affichée à côté de la grille d'entrée et transmise par mail aux familles.

4 – Point sur la rentrée, effectifs et constitution des classes

A/ Point sur la rentrée

La rentrée s'est déroulée avec un protocole sanitaire classifié niveau « socle », ce qui correspond au niveau de vigilance le plus bas.

Suite aux retours des parents d'élèves, la rentrée a été plus sereine cette année avec notamment l'envoi des listes des classes par mail.

La mise en place grâce à la mairie du nouveau grand portail avec ce panneau occultant qui correspond aux normes vigipirate, a nécessité un réajustement sur les entrées et les sorties des enfants sur le temps scolaire, car les parents n'étaient plus visibles s'ils devaient venir récupérer leur enfant. Des solutions ont été trouvées et les parents peuvent continuer de venir récupérer leur enfant au niveau du grand portail.

Les parents apprécient qu'il n'y ait plus qu'une seule entrée et sortie pour les élèves d'élémentaire. Cependant il est constaté que la sortie du soir à 16h30 est problématique. Il y a beaucoup d'attente et la visibilité est très difficile pour vérifier avec qui partent les élèves.

C'est pourquoi, il est proposé au conseil d'école de voter **un changement d'horaire pour les après-midi** :

Maternelle : aucun changement : 13h50/14h accueil – 16h30 sortie

Cycle 2 (classes CP, CP-CE1, CE1-CE2 1 et CE1-CE2 2) : 13h55/14h05 accueil – 16h35 sortie

Cycle 3 (classes CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2) : 13h45/13h55 accueil – 13h25 sortie.

Vote du nouveau changement des horaires de l'après-midi (aucun changement pour le matin) :

- 20 pour
- 0 contre
- 0 abstention

Le changement est validé. Une information sera envoyée dès que la mairie aura validé le changement avec l'Inspection de circonscription.

Il est à rappeler également qu'il est impératif de prévenir pour toute absence de son enfant, DIRECTEMENT l'enseignant(e) de la classe concernée sur sa boîte mail professionnelle qui a été transmise en début d'année. S'il y a deux enseignants affectés à la classe, il est important de prévenir les deux à chaque fois.

B/ Effectifs et constitution des classes

École de 11 classes dont 4 en maternelle et 7 en élémentaire.

Cycle 1				
PS	23	PS/MS 1	9 + 13	22
MS	28	PS/MS 2	14 + 9	23
GS	37	MS/GS	6 + 16	22
Sous-Total	88	GS	21	21
Sous-Total		88		
Cycle 2				
CP	28	CP	22	22
CE1	35	CP/CE1	6 + 14	20
CE2	33	CE1/CE2 1	10 + 14	24
Sous-Total	96	CE1/CE2 2	11 + 13	24
Sous-Total Cours		90		
Cycle 3				
CM1	32	CE2/CM1	6 + 19	25
CM2	38	CM1/CM2	13 + 12	25
Sous-Total	70	CM2	26	26
Sous-Total Cours		76		
Total école		254		

5 - Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement a été transmis en amont à l'ensemble des membres du conseil pour lecture.

Cantine : actuellement, les élèves de maternelle bénéficient de serviettes en tissu fournies par les parents. Ceux d'élémentaires peuvent avoir des serviettes en papier, à la demande. Les représentants des parents d'élèves questionnent la mairie pour l'obtention de serviettes en tissu également pour l'élémentaire. Madame Kreutzer répond que pour l'instant, il n'y a pas de place pour installer un meuble suffisamment grand pour les stocker à la cantine. Cette problématique est prise en compte pour le futur réfectoire, prévu dans le projet de la nouvelle école.

Gestion des sorties et entrées d'élèves qui ont des soins : l'organisation des sorties et entrées au grand portail, sur les heures de récréation est réexpliquée et réapprouvée pour cette année.

Fiches de cantine : le « permis à point » évoqué dans le règlement correspond en fait aux fiches (vertes, jaunes et roses) de suivi mises en place depuis cette année sur la pause méridienne suite au travail effectué l'an dernier avec le DAEP. Il y avait en effet beaucoup de problèmes de lien avec les familles. Le fonctionnement de ces fiches a été donné par la mairie lors des inscriptions.

Vote du nouveau règlement :

- 20 pour
- 0 contre
- 0 abstention

Le règlement est adopté. Une copie sera distribuée à chaque élève pour signature par les responsables.

6 - Exercices de sécurité

- Un exercice incendie a été exécuté le lundi 3 octobre, les enseignants et les élèves étaient prévenus. Pour le prochain, seuls les enseignants seront informés et le dernier se fera sans que nul ne soit averti. Les élèves, les enseignants et le personnel doivent se rassembler tout au fond du parc devant l'école. Le temps d'évacuation était tout à fait conforme aux attendus.

Cette année, les fenêtres étaient davantage fermées car les détecteur de CO2 fournis par la mairie, permettent de renouveler l'air sans la nécessité d'ouvrir tout le temps.

- Un exercice PPMS attentat/intrusion se déroulera très prochainement. Les consignes pour tous les usagers lors de cet exercice sont, en attendant la fin de l'alerte, de :

- NE PAS SORTIR DE LA SALLE sauf si le danger est clairement identifié et qu'il apparaît plus approprié de s'échapper. Dans ce cas, deux lieux de replis ont été déterminés : le parvis de l'église et l'espace en herbe rue du chemin vert

- Fermer les portes à clé
- Fermer les fenêtres
- Éteindre les lumières et le son des appareils
- Éteindre les téléphones portables
- S'allonger au sol, se cacher le plus possible
- Respecter le silence absolu

Les enseignants ont expliqué aux élèves les objectifs de cet exercice. Pour les élèves de maternelle cela sera présenté comme un jeu de cache-cache.

Deux exercices PPMS confinement et/ou évacuation pour risque majeur auront lieu au cours de l'année.

7 - Bilan OCCE

***Merci aux parents qui ont participé lors des diverses actions menées l'an dernier nous les remercions par avance pour leur participation future.
Merci également aux familles qui ont participé à la coopérative scolaire !***

Solde sur le compte de la coopérative : 6000 € actuellement.

Une partie de cette somme est déjà utilisée pour investir dans du matériel pour les activités de cour de récréation et pour les activités de sport notamment. En effet, chaque cycle investit environ 1000€ pour ces thématiques.

D'autres investissements pour des jeux pédagogiques, rallyes lectures, et autres sont en réflexion pour permettre à notre école de s'enrichir de matériel pédagogique adapté.

L'école ne peut pas acheter les manuels scolaires (souvent entre 12 et 15€ par ouvrage) avec ce budget, c'est proscrit. Ces dépenses sont faites sur le budget alloué par la mairie. Les enseignants harmonisent de plus en plus les méthodes et les collections entre les classes, ce qui représente un montant important depuis l'an passé.

Nous remercions très chaleureusement Lucile et compagnie qui a donné 7500€ à l'école !! Nous présenterons au deuxième conseil d'école tous les projets qui auront été réalisés ou qui seront réalisés grâce à l'association. Par ailleurs, en plus de l'apport financier, cette association permet aux enfants de profiter de davantage d'activités sur et en dehors du temps scolaire.

Nous rappelons la participation du SIVOM à hauteur de 8€ par élève pour les sorties et projets pédagogiques. Pour y avoir droit, nous devons prouver que chaque élève a bénéficié d'un projet, la subvention est alors allouée à hauteur de 50 % du budget des sorties, dans la limite des 8€ par élève.

8 - Activités pédagogiques et projets

Projets communs à toutes les classes de l'école :

* Vérines en Or : le matin du mardi 27 septembre, tous les enfants de l'école ont couru pour lutter contre les cancers pédiatriques. Les parents et toutes personnes souhaitant participer, ont pu faire un don pour l'association Gustave ROUSSY. Le don s'est élevé à 308€.

* Marché de Noël de l'école : il se déroulera le vendredi 9 décembre de 17h à 19h. Les invendus seront proposés à la vente au marché de Noël de Vérines le dimanche 11 décembre grâce à Lucile et compagnie.

* Journée du Père Noël : le Père Noël de l'association Lucile et Cie viendra dans toutes les classes avec bonbons et cadeaux le vendredi 16 décembre.

* Fête d'école le vendredi 30 juin à partir 17h30 en partenariat avec l'association Lucile et Compagnie. Les enfants bénéficieraient, comme en juillet dernier de la kermesse sur le temps de l'école et proposeraient le soir un petit spectacle aux parents. Tout cela sera précisé dans l'année.

* Travail tout au long de l'année sur le climat scolaire afin d'améliorer le bien être de chaque enfant Prévention contre le harcèlement pour les 3 classes du cycle 3 avec le rectorat, l'Adjudant FRANSORET de la MPF viendra pour une prévention internet-rappel à la loi-violence pour les CM2, les CE1 et les CM1 auront un atelier avec enfance et partage, les CE2 bénéficieront des ateliers de l'association LADAPT ainsi que la venue de l'infirmière scolaire et les CM2 auront un

bilan, « permis internet » avec la gendarmerie de proximité. Un travail complet a déjà été évoqué par mail en juin dernier pour reprendre tout ce qui a été réalisé au sein de l'école. Vous pouvez le retrouver dans le document de présentation ci-joint des réunions direction-parents qui ont été réalisées en septembre dernier.

*Notre école a obtenu le label E3D en juin dernier qui valorise tout ce qui est mis en place déjà sur l'école. D'autres actions pour développer nos gestes et nos réflexes eco-responsables seront mis en place. Nous avons déjà les éco-délégués. Certaines précisions sont dans le document de présentation des réunions direction-parents. Ainsi le comité EDD a déjà eu lieu le 3 octobre et fait parti du compte-rendu du comité des affaires scolaires ci-joint également, réalisé par la mairie.

Projets en Cycle 1 (PS-MS/1, PS-MS/2, MS-GS/1, MS-GS/1):

- * visite de musées, médiathèque
- * voyage lecture en lien avec la médiathèque de LA ROCHELLE
- * journée poney en réflexion
- * achat de nouveaux vélos et jeux de cours
- * faire venir des spectacles à l'école : spectacle de Noël le vendredi 9 décembre au matin.

Projets en cycle 2 (CP, CP/CE1, CE1 et CE2) :

- * cycle piscine pour les CP en janvier-février
- * Projet danse urbaine pour l'ensemble des élèves du cycle 2 avec une intervenante : Alix Vidoire
- * Décloisonnement en QLM : les CP sont rassemblés dans ces domaines, de même que les CE1 (hors CP-CE1) et les CE2
- * Participation des CP et CP-CE1 au spectacle de la Coursive « Coyote » le vendredi 14 octobre.
- * Intervention de l'association Enfance et Partage pour les CE1 vers la période de mars-avril
- * Intervention de l'association LADAPT pour les CE2 en janvier
- * Fête du 100^e jour d'école
- * rencontres sportives à déterminer
- * sortie Pôle Nature pour les deux classes de CE1-CE2, à la cabane de Moins (entre Aigrefeuille et Rochefort).
- * Visite de la reconstitution de la classe d'autrefois réalisée par M. et Mme Guignard
- * CP-CP/CE1 : rencontre avec les classes de même niveau de l'école Giraudet à Sainte Soulle

Projets en cycle 3 (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2) :

- * Cycle piscine pour les CM1 du 17/10 au 17/11 (10 séances).
- * Cycle rugby pour les CM1/CM2, en attente pour le CE2/CM1. Prévu en fin de période 2.
- * Intervention de l'association Enfance et Partage pour tous les CM1 en janvier.
- * Plusieurs échanges de service hebdomadaires afin de préparer la 6^e : en histoire, en géographie, en EPS et éducation musicale : les enfants changent d'enseignant et de salle pour ces matières.
- * Projet annuel : le voyage dans le temps. Sorties en musées (dans l'année), sortie de fin d'année prévue au Puy du fou en fin d'année, peut-être sur deux jours.
- * Projet cinéma

Quelques projets plus spécifiques aux CM2 des 2 classes :

- * Intervention de la gendarmerie dans le cadre du projet harcèlement/violence.
- * Formation et passage du permis internet (en fin d'année).
- * Projet de faire intervenir l'infirmière scolaire pour compléter la séquence sur la reproduction humaine. Intervention avec 3 petits groupes de 13 élèves environ pour aborder des questions plus personnelles liées à la puberté et au consentement. 1 groupe séparé pour les filles /2 groupes de garçons.

9 - Partenariat avec la municipalité

Vous trouverez ci-joint le compte-rendu du comité des affaires scolaires du lundi 3 octobre dernier.

10 – Parole à l'association des parents d'élèves



Un compte-rendu des réunions est envoyé à tous les parents qui ont accepté de donner leur adresse mail à l'association de parents d'élèves sur la fiche de renseignements ONDE donnée en début d'année. Pour toutes questions, voici l'adresse mail de l'association : lucileetcieverines@gmail.com

Prochaines animations : Boum d'Halloween, Jus de pommes

Réflexion pour un étalement également des demandes de participation financière, avec ouverture vers l'extérieur pour ne pas solliciter seulement les parents d'élèves.

Projet de poursuivre les interventions de décoration de cour, comme l'an passé avec la fresque murale. Budget élevé. Les parents ont apprécié ce projet, qui permet « d'entrer » dans l'école.

Lucile et Cie a besoin de parents volontaires pour donner du temps ponctuellement ou régulièrement et participer à hauteur de leurs compétences.

11 - Questions des parents d'élèves

- Concernant PAPJ, que pensez-vous (parents) de la règle des 4 jours pour les vacances scolaires ?

Réponse de Mme ESPIOT, directrice de PAPJ :

« Lors du conseil d'administration de l'association qui a eu lieu lundi dernier, les parents élus m'ont interpellée concernant le questionnaire des parents d'élèves transmis aux parents de l'école.

En effet la question portant sur le fonctionnement de PAPJ a soulevé quelques interrogations pour nos administrateurs qui n'ont pas compris la démarche, d'autant plus que l'imprécision de la question a généré un mouvement d'inquiétude et d'incompréhension chez les familles.

D'une part, la question ne précisant pas de quel temps il s'agissait, les parents non concernés par les vacances scolaires (et non renseignés sur le fonctionnement de ce temps-là) ont pensé qu'il s'agissait d'une nouvelle règle applicable au périscolaire...

D'autre part, la règle ayant évolué avant l'été, les parents utilisateurs des vacances scolaires étaient perdus et pensaient qu'un nouveau fonctionnement se mettait en place pour les vacances à venir.

Nous trouvons regrettable qu'il n'y ait pas eu d'échange préalable.

Afin d'éclaircir la situation, la règle applicable aux inscriptions des vacances scolaires est la suivante : nous appliquons une inscription prioritaire aux besoins de 4 à 5 jours par semaine et traitons les autres demandes dans un second temps, en fonction des places restant disponibles.

L'objectif étant de prioriser les besoins de garde réguliers vis-à-vis des besoins ponctuels, au regard des contraintes de places qui sont les nôtres. »

Pour les vacances de Toussaint, Mme MANTHE explique pourquoi les enfants qui viennent 4 ou 5 jours lors des vacances scolaires sont prioritaires. Il s'agit de raisons liées à l'organisation, aux projets d'animation. Beaucoup de familles (98) se sentent pénalisées et disent devoir inscrire leur enfant au moins 4 jours sans avoir besoin d'autant ce qui entraîne un coût supplémentaire et parfois l'absence de l'enfant sur une ou plusieurs journées.

- Questions diverses concernant PAPJ :

La règle des 4 ou 5 jours prioritaires pendant les vacances scolaires a été abordée et il en ressort que cette nouvelle organisation est plus pratique pour les animateurs et pour l'organisation des projets d'animation. Les parents d'élèves ont souligné que cela n'était pas adapté aux contraintes des parents (horaires décalés, travail WE, horaires variables, etc.) et au contexte économique actuel.

PAPJ ferme 2 semaines en août car ce sont les congés annuels des animateurs

PAPJ n'ouvre qu'à 8h et non 7h30 pendant les vacances sinon leur amplitude horaire serait trop importante

Le manque de place certains soirs, le mercredi et lors des vacances scolaires est dû à des animateurs en formation et à un manque d'espace .

- Piscine : pourquoi les niveaux ont-ils été changés ?

Ce changement a été réalisé en mai dernier par notre Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation Nationale de Charente-Maritime. La politique académique a décidé de préconiser l'enseignement du savoir-nager en sécurité, ce qui n'est pas apprendre à nager, mais pouvoir se débrouiller dans l'eau pour se mettre en sécurité à partir de la GS. Les apprentissages de la GS seront plutôt sur de l'aisance aquatique.

- Pause méridienne : Comment avoir des retours sur le temps méridien ? Mise en place des fiches ?

Les fiches sont déjà en place (cf fiche de cantine dans le point n°5).

Par ailleurs, les enfants du cycle 2, c'est à dire du premier service, ont une récréation extrêmement longue. Mme JAHIER et les agents communaux ont évoqué ensemble ce temps et des activités simples mais structurantes sont proposées aux volontaires depuis quelques jours. Ainsi, des courses de relais, des tournois sont proposés et permettent d'aider les enfants à s'occuper plus sereinement sur ce temps long. Tout le monde, agents et enfants y trouvent son compte pour le moment.

- Achats d'autres vélos ?

En projet pour la maternelle très rapidement. Cela se fera petit à petit et de manière régulière.

- Bus sur Loiré et Fontpatour :

Une étude a été faite est le coup est beaucoup trop important pour la commune

- Le portail blanc rue de la verrerie peut-il être changé ?

Une réflexion est en cours pour l'occulter et le portillon sera changé en 2023 normalement.

- Est-il possible de mettre en place un garage à vélo ?

Réponse dans le compte-rendu du comité des affaires scolaires.

- Souhait d'une deuxième réunion :

Possibilité de prendre un rendez-vous avec les enseignants.

Fin de séance : 20h07